

**Contribution du MSC à l'Événement thématique mondial  
18 octobre 2018  
Ramona Dominicioiu, La Via Campesina - LVC (Roumanie)  
Coordonnatrice du Groupe de travail du MSC sur le Suivi**

Nous tenons tout d'abord à féliciter les acteurs du CSA pour la contribution qu'ils ont apportée à ce processus de suivi, et à féliciter tout particulièrement les États membres d'avoir répondu à l'appel à mener des exercices de suivi aux niveaux sous-national, national, régional et mondial. Grâce à ces exercices, nous pouvons mieux comprendre les succès et les défis de la mise en œuvre des directives sur le droit à l'alimentation et réaffirmer l'importance d'assurer un espace pour la surveillance et la responsabilisation au CSA.

Je m'appelle Ramona et je suis une paysanne, sélectionneuse conservatrice de semences en Roumanie, dans la partie orientale de l'Europe et membre de La Via Campesina.

Cette semaine – lors de la CSA 45 - nous nous sommes réunis pour discuter des solutions politiques permettant de faire face aux violations du droit à l'alimentation qui se produisent **quotidiennement** dans **tous** les pays du monde.

Tous les acteurs présents dans cette salle ont exprimé leurs préoccupations face au nombre croissant et dévastateur de personnes souffrant d'insécurité alimentaire.

Pourtant, l'insécurité alimentaire et les violations du droit à l'alimentation ne sont pas une fatalité.

Nous savons que la réalisation du droit à l'alimentation est fondamentale pour garantir la sécurité alimentaire, les droits des femmes, l'élimination de la pauvreté, pour l'obtention de moyens d'existence durables, la paix et la sécurité, la croissance économique et l'Agenda 2030.

Nous devons agir. Et nous disposons des outils pour le faire. Les Directives sur le Droit à l'alimentation - négociées et adoptées à l'unanimité par tous les États membres de la FAO en 2004 - fournissent des orientations essentielles sur la manière de mettre en œuvre et de réaliser le droit à l'alimentation. C'est un moment historique que nous vivons aujourd'hui, réunis, engagés pour la première fois dans un effort collectif pour assurer le Suivi de la mise en œuvre de ces outils.

Cet événement de suivi est au cœur du CSA réformé et constitue un moment important dans nos processus de suivi des résultats du CSA. Nous devrions l'utiliser pour rendre visibles les défis auxquels nous sommes confrontés et pour évaluer nos progrès.

En guise de contribution à cet événement important et opportun, le MSC a préparé son propre rapport sur le suivi de l'utilisation et de la mise en œuvre des Directives relatives au Droit à l'alimentation.

Au cours de l'année écoulée, nous nous sommes réunis dans le cadre d'un processus profondément participatif auquel ont participé des mouvements sociaux, des peuples autochtones et des OSC de plus de 60 pays – à travers des consultations mondiales et régionales, des entrevues et des questionnaires – dans le but de dresser un tableau complet des défis qui entravent nos droits et des solutions qui permettraient à tous de jouir du droit à l'alimentation.

Ce faisant, nous avons identifié de nombreuses mesures importantes prises par les États pour reconnaître leurs obligations en matière de droit à l'alimentation - par exemple, de nombreux pays ont adopté une protection constitutionnelle et juridique du droit à l'alimentation - tandis que d'autres ont adopté des politiques fondées sur les droits et élaboré des instruments régionaux pour assurer la cohérence et la responsabilité des politiques. Mais il subsiste un énorme fossé entre la reconnaissance du droit à l'alimentation et sa réalisation sur le terrain.

Dans le cadre de notre processus de consultation participative, nous avons identifié certains des principaux défis et luttes à mener pour réaliser le droit à l'alimentation. Il s'agit notamment de :

- 1) Garantir la responsabilisation, la cohérence des politiques, la gouvernance démocratique du système alimentaire et la participation réelle, significative et solide des titulaires de droits à toutes les décisions qui les concernent.
- 2) Assurer la réalisation des droits aux ressources nécessaires aux petits exploitants, aux pêcheurs et aux éleveurs/pasteurs pour produire et récolter la nourriture - y compris les droits sur la terre, l'eau, les semences et la biodiversité, ainsi que l'accès aux marchés et aux infrastructures.
- 3) Protéger les défenseurs des Droits humains et garantir la liberté d'association et d'expression
- 4) Mettre en relation les politiques agricoles et les politiques de nutrition en soutenant l'agroécologie afin de garantir des systèmes alimentaires durables, des régimes alimentaires sains et diversifiés et la fin de la pauvreté rurale
- 5) Mettre fin aux crises prolongées, aux conflits et aux crises climatiques en s'attaquant à leurs causes profondes - et garantir les Droits humains même dans ces situations
- 6) Garantir des régimes de protection sociale fondés sur les Droits humains
- 7) Protéger les droits des peuples autochtones, y compris les droits aux ressources et au consentement préalable, libre et éclairé
- 8) et faire respecter les droits des travailleurs dans l'ensemble du système alimentaire

En particulier, notre rapport décrit en détail les nombreuses manières dont les femmes sont spécifiquement confrontées à des violations chroniques du droit à l'alimentation, y compris la violence généralisée contre les femmes, la discrimination et l'asservissement. C'est pourquoi

nous intégrons les droits des femmes, l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les genres dans le rapport, tout en l'abordant comme une question indépendante.

**Les ODD ne suffisent pas à elles seules à remédier à ces violations.** Nous devons continuer à placer le droit à l'alimentation au centre de notre travail.

Les Directives sur le droit à l'alimentation demeurent un outil essentiel pour assurer la pleine réalisation du droit à l'alimentation pour tous. Au cours des années qui ont suivi leur adoption, la communauté internationale a négocié de nombreux nouveaux cadres qui nous permettent de mieux comprendre ce que les États peuvent et doivent faire pour réaliser le droit à l'alimentation. Grâce aux nombreux résultats stratégiques que nous avons négociés ici ensemble, le CSA a apporté une contribution essentielle à l'élaboration de ce cadre normatif enrichi. D'autres organismes ont également contribué à l'élaboration de directives et de normes visant à appuyer la mise en œuvre du droit à l'alimentation et à promouvoir les droits des peuples les plus marginalisés, notamment la CEDEF, avec la Recommandation générale 34 sur les droits des femmes rurales, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, la Déclaration sur les droits des paysans et autres personnes travaillant en milieu rural ou encore les travaux des rapporteurs spéciaux de l'ONU.

Notre rapport présente des mesures concrètes pour aller de l'avant - avec une série de recommandations spécifiques au CSA, aux ABR et aux États membres.

Ces recommandations détaillent les mesures à prendre dans trois directions :

- 1) Veiller à ce que les droits humains - y compris les droits des femmes - restent au centre des discussions politiques au CSA, aux niveaux régional et national.
- 2) Soutenir l'élaboration de politiques publiques au niveau national pour la réalisation du droit à l'alimentation, et
- 3) Faciliter la responsabilisation, la prise de décisions démocratique et la participation pleine et entière des personnes les plus touchées par la faim et la malnutrition

Nous devons utiliser ces outils - nous devons utiliser nos connaissances - nous devons garantir la responsabilité - et nous devons veiller à ce que le droit à l'alimentation soit au centre de nos efforts pour

- Éliminer la faim et la malnutrition
- Garantir la dignité humaine
- Atténuer les changements climatiques

**Les conclusions de notre rapport nous montrent que, pour l'instant, nous ne travaillons pas pour parvenir à l'objectif de ZERO FAIM, au contraire, nous contribuons à AUGMENTER LA FAIM.** Alors que nous sommes tous ici, conscients de l'importance du droit à l'alimentation et conscients de la voie que nous devons suivre, nous nous contentons de nous autocongratuler - en nous donnant des claques dans le dos - dans des salles de conférence isolées, loin de la

réalité sur le terrain, où les affamés se comptent par millions, chaque année, chaque jour en ce moment même.

À ce stade, nous sommes bien au-delà de la simple profession de mots d'encouragement. Nous devons agir, alors agissons, et agissons ensemble.

Je voudrais terminer par un poème écrit par notre ami de la communauté indigène Kuna Yala, que je vais lire en espagnol

### **La mujer sin rostro**

Hay una mujer campesina  
sin rostro, sin nombre  
que alimenta al mundo.  
Que renace cada mañana  
en Uganda, Myanmar  
Colombia o Palestina.  
Lleva tatuado su nombre  
en los caños de sus manos,  
está desnuda  
cubierta de semilla rojas  
negras, amarillas y blancas.  
No le interesa las ODS, el  
CSA  
o cientos de siglas.  
Mujer sin tierra  
pintada de colores,  
ella es bambú  
humo de hojarasca,  
ella es nube, agua,  
Mujer árbol,  
mujer planta  
mujer de fuego.  
La mujer sin rostro  
es asesinada mil veces  
en México, Argentina  
Nigeria y toda europa,  
pero renace en Brasil, en  
Honduras  
o en Sierra Leona.  
Tiene mil alientos  
es campesina, pescadora,  
urbana, arcoíris,

alimenta al mundo de  
frijoles,  
maíz, arroz, yuca.  
Ella lucha por la tierra  
el agua, por la vida y el  
territorio.  
La mujer sin rostro  
tiene rostro y tiene  
nombre.

### **La femme sans visage**

Il existe une femme  
paysanne  
sans visage, sans nom,  
qui nourrit le monde.  
Elle renaît chaque matin  
en Ouganda, au Myanmar,  
en Colombie ou en  
Palestine.  
Son nom est tatoué  
dans les callosités de ses  
mains,  
elle est nue,  
enveloppée de graines  
rouges,  
noires, jaunes et blanches.  
Elle n'a que faire des ODD,  
du CSA  
ou de centaines  
d'acronymes.  
Femme sans terre,  
peinte en couleurs,

elle est bambou,  
fumée de feuilles mortes,  
elle est nuage, eau,  
femme arbre,  
femme plante,  
femme de feu.  
La femme sans visage  
est assassinée mille fois  
au Mexique, en Argentine  
au Nigeria et dans toute  
l'Europe,  
mais renaît au Brésil, au  
Honduras  
ou en Sierra Leone.  
Elle a mille souffles,  
elle est paysanne,  
pêcheuse,  
urbaine, arc-en-ciel,  
elle nourrit le monde de  
haricots,  
de maïs, de riz, de manioc.  
Elle lutte pour la terre,  
l'eau, pour la vie et le  
territoire.  
La femme sans visage  
a un visage et a un nom.

### **The faceless woman**

There is a peasant woman  
faceless, nameless  
who feeds the world.  
Who is reborn every dawn  
in Uganda, Myanmar  
Colombia or Palestine.

Her name tattooed  
on the callouses of her  
hands,  
she is nude  
veiled in seeds of red  
black, yellow and white.  
She does not care about  
SDGs, the CFS  
or hundreds of acronyms.  
Landless woman  
painted with color,  
she is bamboo,  
the smoke of fire-fallow,  
she is a cloud, water,  
tree woman,  
plant woman,  
fire woman.  
The faceless woman  
is assassinated a thousand  
times  
in Mexico, Argentina  
Nigeria and all of Europe,  
but she is reborn in Brazil,  
in Honduras  
or in Sierra Leone.  
Having a thousand spirits  
she is a peasant,  
fisherwoman,  
urbanite, a rainbow,  
she feeds the world with  
beans,  
corn, rice, yucca.  
She fights for the land,  
the water, for life and  
sovereignty.  
The faceless woman  
has a face and has a name.

